

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retraites : le COR adopte son programme de travail pour le second semestre 2012

Le 11 juillet 2012. Le COR, qui s'est réuni ce mercredi, a arrêté son programme de travail pour le second semestre 2012. Ce programme prend en compte les conclusions de la grande conférence sociale des 9 et 10 juillet concernant les retraites, laquelle confère au COR un rôle central dans la phase de diagnostic qui doit courir jusqu'au début de l'année 2013.

En premier lieu, le COR lancera dans les prochains jours un exercice de projections à l'horizon 2060 de l'ensemble des régimes de retraite, qui donnera lieu à un rapport à la fin de l'année 2012. Les séances du second semestre seront en outre consacrées à l'état des lieux sur le système de retraite demandé au COR par la grande conférence sociale, concernant notamment les règles d'acquisition de droits et de calcul des pensions, l'état des dispositifs de solidarité et les divers aspects de l'équité du système de retraite. Cet état des lieux fera aussi l'objet d'un rapport du COR en janvier 2013.

Au cours de la séance de ce jour, le COR a également procédé à un examen approfondi des scénarios macroéconomiques sur lesquels s'appuieront les travaux de projection. Comme cela a été le cas pour les précédents exercices, ces travaux prendront notamment en compte les dernières projections de population totale et de population active de l'INSEE ainsi que plusieurs scénarios économiques à moyen et long terme. A l'issue d'une large discussion autour d'un document présenté par la direction générale du Trésor, trois scénarios ont été retenus pour l'ensemble des régimes. Ils se distinguent notamment par les hypothèses à long terme en matière de taux de chômage et de progression annuelle de la productivité du travail. Ces hypothèses sont respectivement de 4,5 % et de 1,8 % pour le scénario A, de 4,5 % et de 1,5 % pour le scénario B et de 7 % et de 1,3 % pour le scénario C. Par ailleurs, deux variantes plus contrastées seront examinées pour les régimes de retraite les plus importants : d'une part, 4,5 % de taux de chômage et 2 % de gains annuels de productivité, d'autre part, 7 % de taux de chômage et 1 % de gains annuels de productivité.

Les projections du COR permettront d'apprécier la situation financière à moyen et long terme des régimes de retraite en fonction des divers scénarios et variantes.

Contact presse

Anne-Sophie Le Guiel - Tél. : 01 42 75 65 57 - E-mail : anne-sophie.le-guiel@cor-retraites.fr